



**Norme
internationale**

ISO/IEC 27001

**Sécurité de l'information,
cybersécurité et protection de la vie
privée — Systèmes de management
de la sécurité de l'information —
Exigences**

**AMENDEMENT 1: Changements
concernant les actions en lien avec
le climat**

**Troisième édition
2022-10**

**AMENDEMENT 1
2024-02**

**Version corrigée
2024-09**

[ISO/IEC 27001:2022/Amd. 1:2024](https://standards.iso.org/iso-iec-27001-2022-amd-1-2024)

<https://standards.iso.org/iso-iec-27001-2022-amd-1-2024>
*Information security, cybersecurity and privacy protection —
Information security management systems — Requirements*

AMENDMENT 1: Climate action changes

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO/IEC 27001:2022/Amd 1:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/aa4c2608-9bf8-4c64-b7ca-ab3efafe67b9/iso-iec-27001-2022-amd-1-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/aa4c2608-9bf8-4c64-b7ca-ab3efafe67b9/iso-iec-27001-2022-amd-1-2024>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO/IEC 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et l'IEC (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de l'IEC participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de l'IEC collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et l'IEC, participent également aux travaux.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives ou www.iec.ch/members_experts/refdocs).

L'ISO et l'IEC attirent l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO et l'IEC ne prennent pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de brevet revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, L'ISO et l'IEC n'avaient pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse www.iso.org/brevets et <https://patents.iec.ch>. L'ISO et l'IEC ne sauraient être tenues pour responsables de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de propriété.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/iso/avant-propos. Pour l'IEC, voir www.iec.ch/understanding-standards.

Le présent document a été élaboré par le comité technique mixte ISO/IEC JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 27, *Sécurité de l'information, cybersécurité et protection de la vie privée*, conformément à la Résolution 75/2023 du Bureau de gestion technique.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/members.html et www.iec.ch/national-committees.

La présente version corrigée de l'ISO/IEC 27001:2022/Amd.1:2024 inclut la correction suivante:

- le titre de l'amendement a été modifié,
- en 4.1, «si des enjeux» a été remplacé par «si de tels enjeux».